

## DESCRIPTION DU CONCOURS PHOT'EAU:

Les photos, en format numérique, devront **illustrer la problématique de l'Eau** et de sa gestion durable. Elles devront avoir été prise dans le bassin de la Haute Meuse et être de définition suffisante (minimum 2Mo) pour permettre une impression de qualité. Elles ne pourront avoir été primées lors de précédents concours ou avoir déjà fait l'objet de publications.

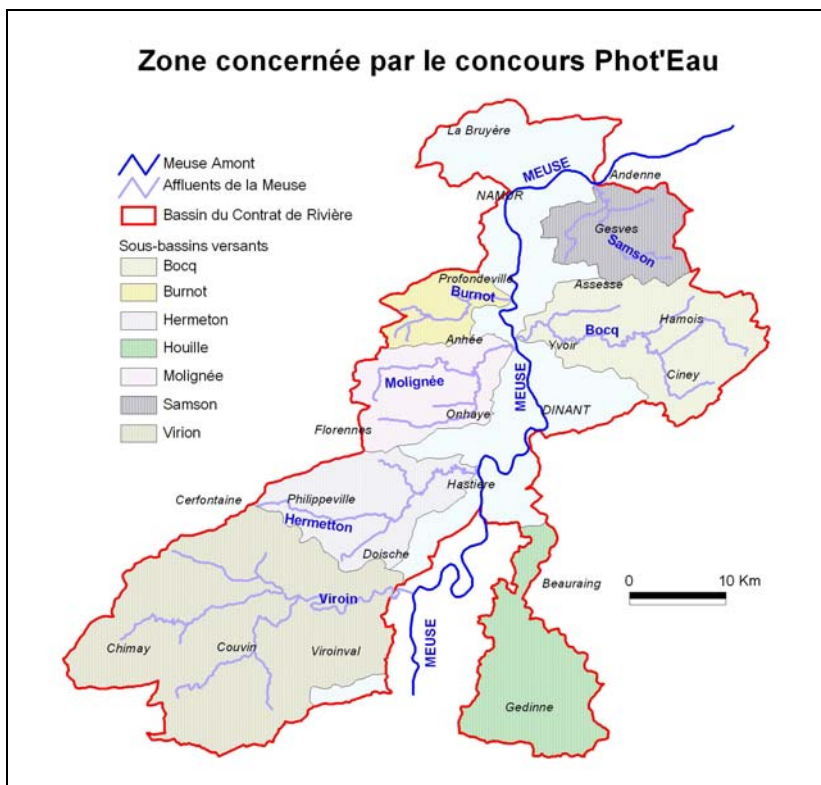
L'ensemble de photos **doivent nous parvenir pour le 31 décembre 2009**. Des photos plus anciennes peuvent faire partie de la sélection MAIS elles doivent obligatoirement avoir été prises en Haute Meuse.

5 thèmes ont été retenus pour ce concours et chaque participant pourra nous transmettre jusqu'à six images. Les thèmes retenus sont les suivants:

- 1 **Ressources, captage et production d'eau**
- 2 **Patrimoine naturel et paysage aquatique**
- 3 **Sports, loisirs et jeux aquatiques**
- 4 **Les nappes et les eaux souterraines**
- 5 **Rivière sauvage, rivière domestiquée**

A l'issue de ce concours, un jury pluraliste se réunira pour élire les meilleurs clichés.

Les lauréats seront récompensés lors de la remise des prix,



Certains de ces coups de cœur pourront être imprimés en cartes de vœux et à partir de mars 2010, ils seront regroupés au sein d'une exposition itinérante à travers les des bassins et des communes de la Haute Meuse.

**Pour participer**, il suffit de remplir les deux formulaires (bulletin de participation et le formulaire d'autorisation de publication) et de nous transmettre un CD ROM à la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (Clos des Pommiers, 26 à 1310 La Hulpe).

### BULLETIN DE PARTICIPATION RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Civilité : Mlle  Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... n°: .....Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Gsm : ..... Email: .....

Date de naissance : ..... Nombres de photos présentées : 1 2 3 4 5

## Renseignements concernant les photos

Photo	Date	Titre	Lieu	Thèmes (1 à 5)
N°1				
N°2				
N°3				
N°4				
N°5				
N°6				

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte toutes les conditions.
- J'accepte de céder gratuitement les droits des photos primées ou non sans limite de temps.
- J'accepte que mes photos puissent être utilisées par les organisateurs sur divers supports

Fait à : \_\_\_\_\_, le ..... 2009

Signature précédée de la mention 'lu et approuvé'

---

Dossier à retourner avec votre (vos) photographie(s) au **plus tard le 31 décembre 2009**, à :

Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS)

Clos des Pomiers, 26 - 1310 la Hulpe / Tél. : +32 (0)2 647.54.90 / [contact@cwepss.org](mailto:contact@cwepss.org)